

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. le général Th. MANO, vice-président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, président de la Société hessoise de la Croix-Rouge, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kecskemetigasse, 5, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÈNEGRO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PEROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de la Croix-Rouge. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*

ROUMANIE. — M. Georges Gr. CANTACUZÈNE, président de la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général FRANASSOVITCH, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major D^r G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TRANSVAAL. — M. le D^r J.-B. KNOBEL, président de la Société transvaalienne de la Croix-Rouge, à *Prétoria*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'Administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

URUGUAY. — M^{me} Aurelia RAMOS DE SEGARRA, présidente de la Société uruguayenne de la Croix-Rouge, Calle Cerrito, 337, à *Montevideo*.

VENEZUÉLA. — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société wurtembergeoise de la Croix-Rouge, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 129. — Conférence de Saint-Petersbourg, 132. — Statuts du Fonds de l'Impératrice Maria-Féodorowna, 143. — Projets de revision de la Convention de Genève : de M. MOYNIER, 145 ; de M. L. GILLOT, 148 ; de M. ROSZKOWSKI, 151. — Les ambulances neutres pour les Boers et le gouvernement anglais, 154.
- Allemagne.** — Fondation d'une école de diaconesses-chefs, 158. — Abus de la Croix-Rouge au Sud de l'Afrique, 159. — Loi sur la protection de l'emblème de la Convention de Genève, 161. — Recherches sur la Convention de Genève, par M. G. MUNZEL, 162.
- Autriche.** — La Société autrichienne en 1901, 164. — De la revision de la Convention de Genève, par M. G. ROSZKOWSKI, 169.
- Bulgarie.** — La Société bulgare en 1901, 170.
- Espagne.** — Nouvelles de la Société espagnole, 171.
- Etats-Unis.** — La Croix-Rouge américaine en 1901, 173.
- France.** — La Société française en 1901, 174. — La revision de la Convention de Genève, par M. L. GILLOT, 176.
- Italie.** — Fondation d'un sous-Comité à Rome 177. — La campagne antimarienne de la Croix-Rouge italienne en 1901, 178.
- Japon.** — Reconnaissance officielle de la Société japonaise, 180. — La Société japonaise pendant l'intervention des puissances en Chine en 1900-1901, 182.
- Norvège.** — La Société norvégienne en 1901, 185.
- Pays-Bas.** — La Convention de Genève et les Sociétés de la Croix-Rouge, par M. L.-E. VISSER, 188. — Drapeau national et Convention de Genève, par M. TEMPLEMAN VAN DER HEVEN, 189.
- Prusse.** — La Société francfortoise en 1901, 190.
- Suisse.** — Séance de la Direction de la Société centrale suisse et pétition à l'assemblée fédérale, 191. — Le Secrétariat central suisse en 1901, 193.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — *Prix du numéro* Fr. 1,50.

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des trente premières années est en vente, au prix de fr. 2 50, auprès de M. Paul Des Gouttes, secrétaire de la Présidence du Comité international, avocat à Genève.